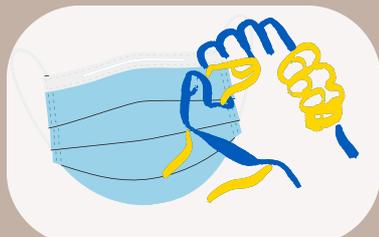


La newsletter de l'URPS Infirmiers  
libéraux Hauts-de-France

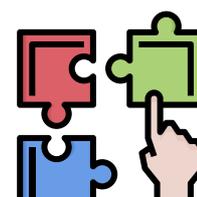
# INFIMAG



Gestion de la crise  
sanitaire Covid-19  
et  
Prise en charge des  
réfugiés ukrainiens



LANCEMENT :  
L'URPS lance  
l'expérimentation  
"repérage de la préfragilité"



LES PROJETS DE L'URPS :  
Service d'Accès aux Soins  
  
Mise en place d'un  
accompagnement conjoint  
des CPTS

## AGENDA

### SAVE THE DATE :

Jeudi 30 mars se tiendra à Lille Grand Palais, la première édition du Forum IDEL organisé par l'URPS Infirmiers

## VIE DE L'UNION

L'arrivée de Mesdames MEIRSMAN-VICINO et GOSSELIN.

### NOUVEAUTES

Ce mois ci on vous parle les nouveautés 2023 et on vous présente un instance: le CRIS.

## LE MOT DU PRÉSIDENT,

Cher(e)s collègues,

Parce qu'il est de rigueur en ce début d'année, les élus et chargés de mission de l'URPS Infirmiers Libéraux Hauts-de-France se joignent à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Merci à vous, infirmiers libéraux, pour le service rendu concernant la gestion de la crise sanitaire covid-19 et votre mobilisation à la demande de l'URPS sur les dépistages Médiateurs-LAC et RT-PCR.

L'année 2023 est aussi synonyme du lancement de projets importants pour l'URPS Infirmiers. Après avoir travaillé de nombreux mois, je vous informe du lancement de l'expérimentation « repérage de la préfragilité chez les personnes de 50 ans et plus » qui débutera le 13 février prochain.

Nous continuerons dans cette newsletter, à vous informer sur des dispositifs qui se mettent en place sur le territoire. Ce mois-ci nous vous ferons une brève présentation du projet « Urgences -SAS » sur lequel l'URPS Infirmiers travaille depuis septembre. Nous aborderons par ailleurs les nouveautés qui vont se mettre en place concernant l'accompagnement des CPTS.

Afin de répondre à notre mission d'information, vous présenterons aussi les nouveautés de ce début d'année en matière d'exercice libéral ainsi qu'une instance apparue fin 2022 : le Comité Régional d'Investissement en Santé (CRIS).

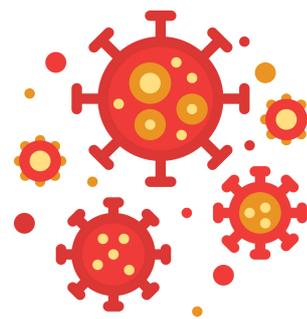
Enfin, le jeudi 30 mars 2023, se tiendra notre premier forum IDEL à Lille Grand Palais. Ce sera l'occasion de se rencontrer et de partager ensemble sur la thématique du « Prendre soin des autres, prendre soin de soi ». Nous vous attendons nombreux.



**Yannick Carlu**  
Président de l'URPS Infirmiers Hauts-de-France

## Gestion de la crise sanitaire : Covid -19

Ces trois dernières années, les professionnels de santé et l'URPS Infirmiers ont été mobilisés dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire covid-19. Les opérations de dépistages conduites à cette occasion ont donné lieu à l'organisation de 430 opérations de dépistages médiateurs lac et 395 opérations de dépistage par test RT-PCR sur la période 2021-2022. L'URPS a également participé à la gestion de trois sites d'hébergement covid déployés sur l'année 2021 : Bruay La Buissonnière (62), Étaples (62) et Jaux (60) avec 42 infirmiers mobilisés 7j/7.



En parallèle de cette mission d'organisation de permanences, l'URPS a continué le suivi de la crise en participant aux réunions avec les partenaires institutionnels et en effectuant une veille documentaire. Le CPOM alloué à l'URPS pour la gestion de la crise sanitaire covid-19 s'est clôturé au 30 juin 2022. Nous continuons par ailleurs à répondre à vos questions dans les meilleurs délais.

## Prise en charge des réfugiés ukrainiens

En ce début d'année 2023, nous souhaitons aussi revenir sur la mise en place de binômes infirmier/ médecins pour la prise en charge des réfugiés ukrainiens organisé conjointement avec l'ARS Hauts-de-France. Les permanences mises en place suite à ce dispositif ont permis d'accompagner plus de 120 personnes ayant besoin d'une prise en charge médicale.

## Une thématique, un projet : lancement de l'expérimentation « Repérage de la préfragilité chez les personnes de 50 ans et plus » - Programme Pr'Agi'Lab – Carsat Hauts-de-France.



Après un an d'attente et la mise en œuvre d'un partenariat avec l'École Normale Supérieure de Paris-Saclay. Le projet initial de repérage de la préfragilité devient un parcours d'accompagnement global. Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de l'expérimentation « repérage de la préfragilité chez les personnes de 50 ans et plus ».

Le lancement aura lieu le 13 février 2023 et donnera le « top départ » à la centaine d'expérimentateurs formés pour l'occasion. L'ambition est d'effectuer près de 3000 repérages de la préfragilité à l'aide de la grille du Gérontopôle de Toulouse permettant d'inclure environ 1100 personnes dans un parcours d'accompagnement.

Le parcours d'accompagnement proposé sera composé de deux visites domiciliaires sanitaires infirmières (VDSI 1 et 2). À cette occasion, l'IDEL pratiquera un test de préemption, un test d'équilibre ainsi qu'une analyse de la marche à l'aide des outils issus du dispositif Smart Predict proposés par la Société IDP Santé, partenaire sur le projet.

La prise de mesures sera suivie d'un entretien infirmier permettant de détecter les signaux faibles de potentielles fragilités, et de la construction d'un Plan Partagé de Prévention conjointement avec le bénéficiaire. Celui-ci bénéficiera de conseils et d'une orientation vers le professionnel ou le dispositif adéquat si l'IDEL le juge opportun.

Les visites domiciliaires (VDSI) seront proposées à 0 et 6 mois afin d'évaluer la progression du bénéficiaire ainsi que la pertinence de l'accompagnement proposé.

Pour en savoir plus sur ce projet, rendez-vous sur la page projet de notre site internet :  
<https://www.urps-infirmiers-hdf.fr/reperage-de-la-prefragilite-chez-les-seniors/>



## Mise en place d'un accompagnement conjoint au niveau des CPTS



Depuis septembre 2022, l'URPS infirmiers libéraux Hauts-de-France s'investit au titre de l'union des URPS des Hauts-de-France dans l'accompagnement des CPTS. Si actuellement, l'URPS infirmier est encore observateur dans cet accompagnement, l'objectif à terme sera d'accompagner chaque année les CPTS en émergence et celles ayant vu le jour.

En décembre, Mme KIZABA Bénédicte, responsable et référente sur la thématique, a entamé une phase d'observation et participé aux accompagnements des (CPTS) Communautés Professionnelles Territoriales de Santé suivantes :

- La CPTS « Sambre Avesnois » (59) composée de 40 communes, au stade de création de l'association.
- La CPTS « Campagnes de l'Artois » (62) composée de 104 communes, également au stade création de l'association.

Intéressé par ce type de projet ?

N'hésitez pas à prendre attache auprès de l'URPS afin de savoir si une structure d'exercice coordonnée est établie sur votre territoire et connaître les actualités liées à celle-ci.

## Les nouveautés pour l'exercice infirmier 2023

# 2023

### La certification périodique obligatoire :

Depuis le 1er janvier 2023, la certification périodique est devenue obligatoire pour les infirmiers libéraux, au même titre que les médecins, les chirurgiens-dentistes, les sage-femmes, les kinésithérapeutes, les pharmaciens et pédicures-podologues.

Cette certification périodique a pour objectif de garantir le maintien des compétences des IDEL(s) en ce qui concerne les pratiques professionnelles pour tout ce qui touche à l'actualisation et au niveau des connaissances. Pour obtenir cette certification, les actions de formations accomplies par l'infirmière libérale feront l'objet d'une évaluation.

La certification périodique des infirmiers libéraux devra obligatoirement être renouvelée tous les 6 ans. En revanche, les infirmiers libéraux, déjà en activité à la date du 1er janvier 2023, disposent d'un délai de 9 ans avant de devoir attester de leur première certification.

### Pour plus d'informations sur les modalités de la certification

<https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/article/la-certification-periodique-des-professionnels-de-sante>

### Fin des TLA Infirmiers

Depuis le 1er janvier 2023, les TLA infirmiers ne peuvent plus être commercialisés. Si la suppression de cet outil a été décidée depuis plusieurs années, cela implique de se procurer de nouveaux équipements respectant le cahier des charges fourni par GIE SESAM Vitale.

Avec la disparition des TLA, vous pourrez disposer d'un lecteur permettant de vous connecter en Bluetooth via votre Smartphone. Ainsi, la télétransmission pourra s'effectuer directement en tournée, sans nécessiter d'opération préalable. Ce qui devrait représenter un gain de temps et de confort ....du moins on l'espère!

Il faut néanmoins rappeler que les autorités ont décidé de reporter au 1er juillet 2025 la fin de la télétransmission avec les TLA actuels. Par conséquent, la suppression des TLA sera effective à compter de cette date, même si le remplacement des TLA par les infirmiers libéraux devra se concentrer sur 2023.



## Présentation du projet : Service d'Accès aux Soins (SAS)



François Braun, ministre de la Santé, avait annoncé, le 1er juillet dernier, un ensemble de mesures devant soutenir une organisation renforcée de l'accès aux soins urgents et non programmés dans tous les territoires. C'est ainsi que cet été un dispositif de mobilisation des infirmiers libéraux par les SAMU et/ou le SAS a été déployé.

Partant du constat qu'une organisation claire devait être définie, l'URPS a rencontré l'ARS, les SAMU et la régulation libérale pour entreprendre des discussions permettant de travailler à une nouvelle organisation simple et efficace pour chacun.

- Pérenniser le dispositif de mobilisation des IDEL à la demande des SAMU et dans le parcours SAS
- Optimiser la prise en charge des patients pour les Soins Non Programmés infirmiers
- Permettre la coordination entre les services de régulations ( Urgences et SAS) et les IDEL

Des travaux sont en cours à ce sujet. Le dispositif pourra être de nouveau déployé une fois ces travaux terminés et une organisation consensuelle trouvée avec nos partenaires.

Mais au fait, c'est quoi le SAS ?



Toutes les infos sur le site : <https://esante.gouv.fr/sas>

## On vous présente une instance

### Le CRIS (Comité Régional de l'Investissement en Santé).

Le 9 mars 2021, les anciens Premier ministre et ministre des Solidarités et de La Santé, M. CASTEX et M. VERAN ont présenté le Plan d'investissement du Ségur de la Santé dont les financements visent à améliorer et moderniser le système de santé français.

Le Plan d'investissement du Ségur est piloté en région par- un Comité Régional de l'Investissement en Santé (CRIS) en place.

Ce comité a pour mission d'assurer la concertation et le suivi de la stratégie régionale d'investissement en santé qui, pour rappel, fixera les grandes priorités de la prochaine décennie.



Il se compose de :

- Représentants de services de l'État (préfet, direction régionale des finances publiques, ...);
- Représentants Élus (conseil régional, conseil départemental, association des maires de France...)
- Représentants d'usagers (France Assos Santé);
- Représentants de fédérations sanitaires et médico-sociales;
- Représentants des acteurs de la santé (CRSA, URPS, Commission Médicale d'établissement).

## Agenda



### SAVE THE DATE : Le Forum IDEL 2023

Le jeudi 30 mars se tiendra le forum Infirmiers, organisé par l'URPS infirmiers Libéraux Hauts-de-France, à Lille Grand Palais.

La thématique de cette année est " Prendre soin des autres, prendre soin de soi ».



### Deux plénières :

- Une intervention sur la thématique « Comment retrouver le bien-être ? »
- Une table ronde intervenant sur « les outils du bien-être ».



### Des ateliers pratico-pratiques sur la thématique du « prendre soin de soi »

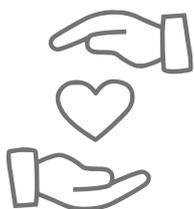
L'ouverture des inscriptions se fera

**le 25 janvier 2023**

via la plateforme YOURPLAN.

Un lien vous sera transmis par mail.

**Nous vous attendons nombreux !**



Vie de l'Union



### BIENVENUE A MESDAMES MEIRSMAN-VICINO ET GOSELIN

Fin 2022, l'URPS Infirmiers Libéraux Hauts-de-France a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle Éluë : Madame MEIRSMAN VICINO Mélanie (Douai) en remplacement de Madame BOITEL Karine.

En ce début d'année 2023, l'URPS accueille également Mme GOSELIN Angélique en remplacement de Madame DEWAS Caroline.

Mesdames MEIRSMAN-VICINO et GOSELIN viennent compléter l'équipe de 24 élus URPS IDEL représentants de la profession Infirmière sur la région Hauts-de-France.



Cette Newsletter a été conçue et réalisée par les élus de l'URPS Infirmiers Hauts-de-France et les Chargées de Mission.

Merci pour votre lecture !



[www.urps-infirmiers-hdf.fr](http://www.urps-infirmiers-hdf.fr)

